

que si le Comte se refusait à le faire sortir de prison, de le frapper de tous les anathèmes de l'Église, puisque le Patriarche qu'il retenait en prison l'avait déjà excommunié, lui et tous ceux de son parti. Le Comte de Tripoli, sans égards pour rien, sans pitié, sans scrupules de conscience, fut plus cruel encore pour son prisonnier. Comme il l'avait déjà tenté auparavant pour s'affranchir de la suprématie temporelle du Pape, il reconnut pour seul souverain l'Empereur de Constantinople, il permit maintenant à un Patriarche grec de venir siéger à Antioche plutôt que d'y souffrir son coreligionnaire latin¹⁹⁹. Le patriarche grec essaya d'attirer à soi quelques Latins et excommunia les autres. Sur quoi, le Pape, par une nouvelle bulle du 4 Mars 1208 envoyée au même Légat, ordonna de chasser l'intrus de la province et ceux qui se seraient unis à lui et ne voudraient point s'en séparer, et le Comte de Tripoli avec eux.

Ainsi les deux partis se servaient des armes spirituelles et des armes temporelles pour se combattre, et tandis que leur guerre se prolongeait, le vertueux patriarche Pierre, finissait ses jours en prison; j'oserai dire en martyr, au commencement de l'année 1208²⁰⁰. Il voulut rester fidèle aux droits de la justice.

La triste nouvelle de la mort du Patriarche vint aux oreilles du Pape qui ne put s'empêcher de s'écrier, nâvré de douleur, dans sa bulle du 12 Juin 1208: «O nobilis Antiochia, urbs perfecte decoris, et terræ quasi gaudium universæ, quam graviter esse cerneris per tam grave ignobilitata flagitium, quam turpiter per tam turpe facinus offuscata! Cui comparabimus te, vel cui tuam possumus miseriam adæquare? Omnis gentis enim calumnia in medio tui est. Que cisterna facit frigidam aquam suam, ita militiam tuam frigidam reddidisti»²⁰¹. Ensuite, ajoutant d'autres paroles de reproches pour le Comte, le Pape ordonne à son Légat d'aller mettre un successeur sur le siège du défunt.

Le Légat se rendit donc à Antioche, convoqua le clergé, et Pierre II, évêque Yporiensis, fut élu patriarche. Le Pape confirma sa nomination par une autre bulle du 5 Mars 1209²⁰², dans laquelle il ordonne encore à son Légat d'essayer de mettre la paix entre Léon et le Comte et les Templiers ou de leur faire déposer les armes, en engageant le premier à rendre aux ordres tout ce qu'il leur

¹⁹⁹ Lettres d'Innocent, X, 9.

²⁰⁰ Lettres d'Innocent, XV, 181.

²⁰¹ Lettres d'Innocent, XI, 110.

²⁰² Lettres d'Innocent, XII, 8.